

## THERMALISME DANS LA COMMUNE DE POGUES-LES-EAUX (LE)

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre  
Pougues-les-Eaux

Dossier IA58001308 réalisé en  
2019

Auteur(s) : Fabien Dufoulon



### Présentation

#### Le développement du thermalisme à Pougues-les-Eaux

Aucun vestige archéologique ne permet d'envisager la présence de thermes gallo-romains sur le site de Pougues-les-Eaux. Dans la *Gaule thermale* (1908), Louis Bonnard est très réservé : "L'existence antique de Pougues, au point de vue thermal, semble, jusqu'à présent et dans l'état actuel des découvertes, tout au moins très problématique." La fréquentation des eaux de Pougues n'est attestée dans les textes qu'à partir du 16<sup>e</sup> siècle.

#### Le premier essor à la Renaissance

Dans l'introduction de sa compilation des traités sur les eaux de Pougues (1746), Delarue indique que "Charles de Gonzague, prince de Mantoue et duc de Nevers, les a prises à leur source avec beaucoup de succès en 1568". Si la date est bien exacte, ce que l'on ignore, il doit s'agir non pas de Charles, mais de Louis de Gonzague. Que les faits soient avérés ou non, la mention renvoie au rôle qu'ont dû jouer les Gonzague-Nevers dans le développement de Pougues à l'époque moderne. La fréquentation des eaux, courante dans l'Italie dès la fin du Moyen Âge, pourrait avoir été encouragée par cette famille originaire de la péninsule. On sait le rôle que celle-ci a joué dans l'installation d'artisans italiens spécialistes du verre et de la faïence à Nevers. De l'un d'entre eux descend d'ailleurs le médecin Augustin Conrade.

Le docteur Jean Pidoux, médecin à Poitiers, est le premier à consacrer un ouvrage aux eaux de Pougues en 1584. Médecin d'Henri III, il conseille à ce dernier de venir prendre les eaux à Pougues pour guérir ses coliques néphrétiques. Le séjour du roi entre le 6 et le 11 septembre 1584 est attesté par sa correspondance, celui d'août-septembre 1586 par celle de son épouse, Louise de Lorraine, qui écrit à sa tante, Anne d'Este, duchesse de Nemours : "Je ne veux oublier de vous dire comme le roy et moy nous portons bien de l'air de ce pays." Le souvenir du passage d'Henri III à Pougues est ravivé dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le 10 septembre 1863 est jouée au théâtre du casino la comédie *Henri III aux eaux de Pougues*. Le décor est le lieu supposé de villégiature du roi : une chambre au couvent des capucins. Alfred Masset a toutefois bien démontré que la fondation de ce dernier ne devait pas être antérieure aux années 1610. De manière assez révélatrice, c'est également dans la même décennie qu'apparaît dans les guides l'histoire de l'inscription de la fontaine Saint-Léger. Cette inscription, aujourd'hui disparue, qui daterait de Catherine de Médicis, n'est citée par aucun auteur avant Chevalier (1857) et Roubaud (1860).

Dans son ouvrage, Pidoux distingue deux sources, la fontaine Saint-Léger et de la fontaine Saint-Marceau, "proches comme d'un pied". Il y décrit l'eau, qui est froide et surtout a mauvaise odeur et mauvais goût ("elles paroissent picquantes aigrettes avec quelque horreur de goust fascheux au commencement"). Elle tire, selon lui, ses vertus de leur concentration en vitriol. Elle contiendrait également du soufre. Cette composition rendrait les sources de Pougues comparables à celles de Spa dans la principauté de Liège, ce qui l'encourage à dissuader les malades "d'aller chercher à grande peine, frais et danger en un païs lointain, stérile, sauvage et ennemy, ce que nous avons au milieu de nous avec tant de commoditez, près de bonnes villes en un pays fertile et abondant de toutes choses requises à la vie humaine". Les indications sont, comme toujours à cette époque, assez variées. Pidoux précise toutefois que l'eau sert traditionnellement à la "guérison de plusieurs hydropiques et enflez qui viennent en ces eaux en pèlerinage" et qu'elle est efficace contre les maladies du ventre. L'eau doit être bue sur place, près des sources, pour bénéficier de toutes ses propriétés ; mais il est toutefois possible de la transporter "pour la faire boire à ceux qui ne peuvent venir en ces lieux". La fin de l'ouvrage comprend des prescriptions quant au volume d'eau à boire (entre 30 et 60 onces, soit approximativement entre 1 et 2 litres, par jour) et à la durée de la cure (entre 9 et 40 jours) ainsi que quelques

conseils qui relèvent davantage du régime alimentaire et de l'hygiène de vie. Il précise enfin que l'usage de bains n'est pas plus recommandé à Spa qu'à Pougues.

Dès l'extrême fin du 16<sup>e</sup> siècle, des poètes célèbrent les vertus des eaux de Pougues. Nicolas Rapin publie *la Douche aux belles biberonnes des eaux de Pougues* en 1599. La même année, Raymond de Massac leur consacre également un poème, dont il publie avec son fils Charles une traduction française, *Les Fontenes de Pougues*, en 1605.

## La fréquentation des eaux de Pougues au 17<sup>e</sup> siècle

Sous Henri IV, les cures du roi se font à distance grâce à l'expédition de bouteilles vers l'Île-de-France, ce dont témoigne bien Héroard, médecin du futur Louis XIII : "Au temps que le Roy [Henri IV] séjournoit à Saint-Germain-en-Laye, y prenant quelques jours de ceux-là qu'il employe continuellement aux plus grandes affaires de son État pour le donner à sa santé, usant à cest effect par l'avis des médecins des eaux portées des fontaines de Pougues, il m'advint un matin de sortir [...] [et de voir le roi] qui avoit achevé de boire et commencer de se promener" (*De l'institution du prince*, 1609). De la fin du règne d'Henri IV sont datés des travaux de captage de la source Saint-Léger. Le siècle qui s'ouvre correspond à un premier âge d'or de la station que fréquentent les élites. De nombreux historiens ont cités les grands noms de la noblesse attirée par la renommée des eaux de Pougues et par la situation de la ville, plus facile d'accès depuis Paris que celles des Ardennes (Spa) ou des Vosges (Plombières) situées au-delà des frontières du royaume, ou que celles du Bourbonnais (Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, Nérès-les-Bains ou Vichy) plus loin au sud. Peu d'entre eux ont abordé en revanche la question de la *villégiature* de ces curistes de l'Ancien Régime dont le séjour pouvait durer plusieurs semaines. L'un des exemples les plus connus est celui de la reine-mère Marie de Médicis, qui y passe les mois d'été en 1622.

Dans la *Mémoire renouvelée des merveilles des eaux naturelles* (1605) rééditée dans ses *Admirables Vertus des eaux naturelles de Pougues, Bourbon et autres renommées de France* (1618), Jean Banc classe les eaux de Pougues dans la catégorie des "eaux froides naturelles médicamenteuses". On apprend que les eaux de Pougues sont "les premières potables médicamenteuses qui ont pris nom et réputation de [son] temps en France" et qu'il existe déjà sur place des hébergements pour les curistes. L'usage des sources est limité au temps sec, car les eaux de pluie se mélangent à elles à la mauvaise saison. Comme Pidoux avant lui, Banc distingue la source Saint-Léger, la plus ancienne et la moins intéressante puisque ses eaux sont mêlées à l'eau douce, et la source Saint-Marcel dont il préconise l'usage, toutes les deux à l'intérieur d'une enceinte. Il évoque le séjour d'Henri III, conseillé par son médecin Myron et son chirurgien Pigré. Il ne revient pas sur les propriétés des eaux, puisqu'il renvoie aux écrits de Jean Pidoux et d'Antoine Du Fouilloux, mais il relate plusieurs cas de guérisons de patients qu'il accompagnait en tant que médecin.

Dans *L'Hydre féminine combatue par la nymphe pougoise, ou Traité des maladies des femmes guéries par les eaux de Pougues* (1634) dédié à Mesdames Louise-Marie et Anne, filles de Charles Gonzague, duc de Nevers, Augustin Conrade développe un véritable discours sur les "maladies" ou "désordres" propres aux femmes. Elles sont au nombre de sept, comme les têtes de l'hydre. À chacune il consacre un chapitre : "De la stérilité", "Du défaut des menstrues", "Des fleurs blanches", "De l'amour, fureur de matrice et mélancolie", "De la suffocation de matrice", "Des pasles couleurs" et "Des tumeurs de la matrice". Le fer, le nitre et le vitriol, qui font les vertus des eaux de Pougues sont ensuite présentées comme les armes d'Hercule. Le traité se termine enfin par des considérations beaucoup plus pratiques, comme la question de la saison des eaux ou celle des saignées et des purgations à faire ou non pour compléter la cure.

L'évaluation de la fréquentation des sources est difficile pour l'Ancien Régime. Dans ses *Observations sur l'usage des eaux* (1769), Joseph Raulin indique qu'entre 500 et 600 personnes se rendent chaque année à Pougues au milieu du 16<sup>e</sup> siècle pour profiter des eaux. Ce chiffre est impossible à vérifier, mais il est plausible. Médecin, l'auteur doit sans doute avoir accès aux archives de l'intendance des sources, et notamment aux comptes des ventes. Si le chiffre est exact, la fréquentation de Pougues par les curistes aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles serait donc comparable à celle de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

## La gestion des sources et les cures à distance

L'expédition de l'eau minérale de Pougues dans les grandes villes du royaume dispense aux curistes de faire le déplacement jusqu'à Pougues. Ce commerce de l'eau, que l'on imagine particulièrement lucratif, suscite des convoitises. En 1641, le poète Adam Billaut obtient du chancelier Séguier, grâce à la protection de Louise-Marie Gonzague, le "privilege de cacheter les eaux minérales" de Pougues en 1641. Il doit toutefois s'en dessaisir rapidement au profit de la fabrique de l'église. Son souvenir est resté attaché à la station thermale et, comme celui d'Henri III, il donne lieu à la création d'une pièce au théâtre du casino sous le Second Empire.

La gestion des sources est assurée aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles par un "intendant des eaux minérales de Pougues" qui est un médecin, placé sous l'autorité du surintendant général des boues, eaux et fontaines minérales et médicinales. François Flamant succède à son père Étienne en 1649. La charge est occupée au 18<sup>e</sup> siècle par François Delarue, qui fait publier une compilation des traités anciens sur les eaux de Pougues en 1746. Jean-René Mauguin de Gautière est intendant à partir de 1768. Près des sources, des fontainiers assurent l'accueil des curistes et le remplissage des bouteilles.

Les lettres patentes relatives aux conditions de transport de l'eau qu'aurait publiées Louis XIV le 15 septembre 1670 n'ont pas été retrouvées. La première allusion à ces lettres "qui sont pour les eaux de Pougues de véritables titres de noblesse" se trouve dans l'ouvrage de Roubaud (1860). À sa suite, de nombreux auteurs jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle y font allusion mais sans jamais donner de précisions sur leur contenu. La vente de l'eau est réglementée par un arrêt du Conseil en date du 3 février 1745, qui est quant à lui bien connu. Son prix est fixé à deux sols par pinte de Paris (environ 95 cL). On dispose d'informations précises sur son conditionnement grâce à l'ouvrage de Delarue (1746). On y apprend que l'on utilise "non pas des bouteilles ordinaires, mais des carrafons de verre double, ou des bouteilles de grès bien vernissées en dedans, bouchées à la palette,

coiffées et cachetées, sans quoi [les eaux] perdraient une partie de leurs vertus". L'eau se conserve ainsi "trois ou quatre ans et plus, pourvu que les bouteilles soient bien bouchées". L'auteur précise également que les bouteilles en grès portent les armes du roi entourées de l'inscription "Eaux minérales de Pougues". Les bouteilles contenant quatre pintes coûtent quatre sols. Plus tard, Mauguin de Gautière (1777) préfère les bouteilles en verre double d'une pinte. Un bureau de débit est établi chez M. Arnaud, directeur des eaux minérales, rue d'Orléans-Saint-Honoré à Paris.

## Les signes d'un premier ralentissement au 18e siècle

Dans ses *Mémoires*, Jean-Baptiste Née de La Rochelle indique que Louis XIV a séjourné à Pougues. Selon l'auteur, le succès des eaux ne se serait pas démenti depuis : "Elles ont toujours eu de la réputation. Mais depuis que Louis XIV les alla prendre en 1686, cette réputation s'est si fort augmentée qu'on y vient de tous côtés." Toutefois, l'article du *Mercure de France* de mars 1750 consacré à l'ouvrage précise que le roi n'a en réalité pas fait le déplacement jusqu'à Pougues mais pris ses eaux à Saint-Germain-en-Laye. Et surtout, il tend à relativiser le succès de la source : "Louis XIII y est venu aussi. Mais sous le règne de ce prince, le découverte de celles de Forges, à 18 lieues de Paris, s'étant faite (quoique leur qualité soit inférieure à celles de Pougues, suivant tous les médecins qui ont fait les analyses des unes et des autres), celles de Pougues ont été depuis moins fréquentées. La proximité de Paris a fait préférer aux princes et seigneurs le premier de ces endroits au second."

L'absence de travaux connus près des sources sous le règne de Louis XIV pourrait bien être la conséquence directe de cette baisse de la fréquentation. Il faut en effet attendre le milieu du 18e siècle pour assister à une amélioration des installations. Le roi serait à l'initiative d'une première campagne (vers 1746). D'autres travaux, financés par François-Antoine de Bourbon, prince de Conti, qui séjourne à Pougues, sont conduits en 1768. L'année suivante sont publiées les *Observations sur l'usage des eaux* de Joseph Raulin (1769) qui contiennent la description d'une série de cas cliniques, mais aussi la première analyse de Jean Costel. L'ouvrage annonce directement les traités médicaux qui se multiplient dans la seconde moitié du 19e siècle. Dans la préface, le discours scientifique des auteurs est complété par des considérations hygiénistes ("L'air y est fort sain ; il y a des promenades champêtres, et surtout beaucoup de couverts") ou plus directement liées à l'art de vivre dans la station ("Le pain et le vin y sont excellents. On y boit communément du vin blanc de Pouilly, qui a de la réputation, et dont l'usage est recommandé, avec une croute de pain, immédiatement après qu'on a pris les eaux"). Quelques années plus tard, Jean-Henri Hassenfratz consacre à Pougues son premier mémoire sur les "eaux aérées, minérales et thermales du Nivernois" publié dans les *Annales de chimie* (1789).

L'impact des travaux des années 1740 et 1760 et de la publication du livre de Raulin et Costel sur la fréquentation des sources est difficile à évaluer. Il est probable qu'ils n'ont pas suffi à enrayer le ralentissement amorcé dès le 17e siècle. À la concurrence de Forges-les-Eaux s'ajoute bientôt celle d'autres stations souvent très proches. Les premières analyses des eaux sont faites à Saint-Honoré-les-Bains en 1786 et Saint-Parize-le-Châtel en 1789. Julien Gonzalez a bien montré les difficultés des adjudicataires des sources durant la Révolution, Gaspard Portier puis Jean-Pierre-Simon Sauvageot, confrontés à l'effondrement du nombre de curistes et à l'abandon du site par l'administration qui renonce à lancer des travaux de modernisation (installation de baignoires). En 1806, un ouragan "détruit ce qu'il y avait de bâtiments et de galeries" nous dit Chevalier (1857).

## Le renouveau de la station de 1831 à 1879

La période de la Restauration est mal documentée. Le site, qui appartient à l'État, est géré par les Hôpitaux de Nevers jusqu'en 1831. C'est en effet à cette date qu'il est vendu à une société privée pour un montant de 20 100 francs. Joseph-Pierre Martin, nouveau propriétaire des sources, lance des travaux à établissement thermal. Hector Martin, médecin-inspecteur, fait publier les analyses des eaux minérales de Boullay et Henry en 1838. Joseph-Martin Martin possède également, au croisement de l'avenue de Conti et de l'avenue de Paris, un hôtel qui est l'ancienne résidence du prince de Conti.

La "fièvre thermique" commence à Pougues en 1854. C'est à cette date que François-Jean-Amédée Lutton achète la majorité des actions de la société Martin. Il devient propriétaire du château de Pougues, d'une "maison connue sous le nom de *Maison des Eaux*, exploitée comme hôtel, située près de l'établissement des eaux de Pougues" ainsi que de plusieurs terrains qu'il apporte au capital d'une nouvelle société créée le 21 décembre 1855 en vue de l'adjudication de l'établissement thermal du 24 décembre. Les associés de Lutton sont Charles-Louis Rodier de Montlouis, son oncle par alliance, ancien capitaine d'État-major, Hyacinthe-Adolphe Vaunois, propriétaire, Victor Richard, ancien banquier, et Augustin-Marie-Amédée-Stanislas Amette, secrétaire général de la Faculté de Médecine. Rodier de Montlouis est nommé maire de la commune par le préfet en 1859. Leur investissement est très vraisemblablement motivé par les discussions autour du projet de ligne de chemin de fer du Bourbonnais, qui doit relier Paris à Lyon en passant par Nevers et Moulins. Dans ce contexte extrêmement favorable aux investissements, la source Saint-Léger est déclarée d'intérêt public (au sens de la loi du 14 juillet 1856) par décret impérial en date du 4 août 1860.

Le docteur Félix Roubaud devient médecin-inspecteur des eaux en 1859. Il contribue largement à faire connaître les propriétés chimiques et physiques de l'eau minérale de Pougues auprès des malades grâce à son célèbre guide, qui fait l'objet de plusieurs rééditions dans les années 1850 et 1860, mais aussi auprès des médecins à qui s'adressent ses traités spécialisés : extraits des rapports annuels de l'établissement sur les troubles de la digestion et sur les maladies des voies urinaires (1863) et mémoire présenté à l'Institut de France sur la gravelle, la goutte, le diabète et l'albuminurie (1865) suivi d'un rapport présenté à l'Académie de Médecine *Des différents modes d'action des eaux de Pougues* (1867). Les eaux sont dès lors bien caractérisées depuis les analyses d'Hassenfratz (1789) et de Boullay et Henry (1838) : elles sont bicarbonatées mixtes (sodiques et calciques) avec une teneur en fer. Le chimiste Louis Mialhe découvre également la présence d'iode en 1857. L'eau est relativement froide (environ 12°C) et elle est très gazeuse en raison de sa concentration en acide carbonique. Félix

Roubaud indique que l'eau de Pougues soignent les maladies "locales" de l'appareil digestif (dont celles du foie, de la rate et du pancréas) et de l'appareil urinaire (reins) mais aussi des maladies "générales" comme l'anémie, la scrofule et la goutte. La saison thermale commence le 15 mai et se termine le 1er octobre. Dans les années 1860, Pougues-les-Eaux fait encore figure de "station secondaire" comme le reconnaît bien Castanié (1868) : "Pougues est fort goûté par les personnes qui aiment une vie douce et calme, exempte du brouhaha et du luxe des grandes villes d'eau comme Vichy." Tous les efforts de la société Lutton-Montlouis, qui lancent d'importants travaux à la fois à l'établissement thermal et au casino, consistent alors justement à élever Pougues au niveau des grandes stations thermales françaises. Si les premières *villas* sont construites dès les années 1850, c'est véritablement à partir des années 1860-1870 que naît le quartier thermal, entre le bourg ancien et l'écart de Bourgneuf, notamment dans le cadre d'une opération immobilière conduite par Auguste Chevalier, député du Corps législatif et président du conseil de surveillance de la société Lutton-Montlouis.

L'ouvrage de Roubaud (1870) retrace assez précisément l'histoire de la société Lutton-Montlouis, mais dans le contexte très particulier de son procès contre ses dirigeants. Engagée dans des dépenses considérables, elle est mise en liquidation en 1865. Une nouvelle société est toutefois créée. Elle associe notamment Rodier de Montlouis (Charles-Louis et son fils Charles) et André Bigouret, entrepreneur en maçonnerie. Ils parviennent rapidement à faire entrer dans la société un nouvel investisseur, Charles Lasseron, ingénieur civil qui a notamment travaillé à la construction du canal de Suez. Lasseron apporte la majorité des capitaux et prend de fait le contrôle de la société (au capital de 500 000 francs). Auguste Chevalier meurt en 1868 ; Charles-Louis Rodier de Montlouis en 1869.

### L'apogée de la station de 1879 à 1914

En avril 1879, une nouvelle société est créée par Édouard Jéramec, ancien élève de l'École Polytechnique : la Compagnie des Eaux minérales de Pougues. Son capital est de 1 300 000 francs. Elle possède, au début du 20<sup>e</sup> siècle, un domaine qui s'étend sur 8 hectares. Jéramec occupe le poste d'administrateur-délégué jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il est également maire de la commune en 1882-1884. Le fonds des archives de la Compagnie est conservé aux Archives départementales de la Nièvre depuis 1978.

La fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle marquent l'apogée de la station avec des travaux qui concernent à la fois l'établissement thermal, le parc thermal et le casino-théâtre. La construction du Splendid-Hôtel et le projet de reconstruction de l'ensemble de l'établissement thermal (dont il reste le pavillon des sources Saint-Léger et Saint-Léon) marquent cette période. Le quartier thermal se densifie avec la multiplication des hôtels de voyageurs et des maisons de villégiature. L'hôtel des postes est construit en bordure du Parc Chevalier. Des journaux sont créés par la Compagnie : le *Paris-Pougues* (1889) et le *Pougues-Saint-Léger* (1889-1892) puis le *Pougues-Journal* (à partir de 1896).

La Compagnie doit faire face à la multiplication rapide des forages, qui menace sa situation de monopole dans les années 1880-1890. La création d'un périmètre de protection de la source Saint-Léger en 1890 et surtout son extension en 1892 permettent, dans un premier temps, d'éviter de nouveaux forages. Il lui faut racheter, dans un second temps, les forages déjà exécutés. La source Saint-Léon, propriété de Guérin, est ainsi acquise pour un montant de 48 000 francs en 1896. Ses eaux sont ensuite proposées avec celles de la source Saint-Léger dans le pavillon des sources du parc thermal. Le site du Ponteau et ses trois sources (Vieille Source, Élisabeth et Alice) de Massé sont achetés en 1897. La Compagnie y fait faire des travaux pour poursuivre l'activité d'embouteillage et aménager un petit parc avec une buvette. D'autres sources lui échappent plus longtemps : la Grande Source et la source Jeanne d'Arc ou source Saint-Bruno, exploitées par Trochereau de La Berlière, ne sont achetées respectivement qu'en 1905 (pour un montant de 20 000 francs) et 1909 (pour un montant de 50 000 francs). Pendant cette période, le docteur Jean Janicot publie plusieurs ouvrages et articles sur les eaux de Pougues et leurs caractéristiques, en reprenant largement le classement des maladies soignées qu'ont établi ses prédécesseurs. L'eau soigne les "maladies locales" (maladies des voies digestives au sens large, maladies du foie, des reins, de la rate et du pancréas, diabète) et les "maladies générales" (anémie, scrofule, goutte) et au-delà, les maladies du cerveau (première catégorie) et les maladies des voies respiratoires (seconde catégorie). Janicot participe également à la rédaction de guides (1881 et 1892) avec Aimé Giron. De nouvelles installations permettent la pratique d'activités sportives. La salle de gymnastique et d'escrime est ainsi construite au début des années 1880 et des terrains de tennis à la fin des années 1890. La "cure de terrain" doit compléter la cure hydrominérale (boisson, bain, douche) avec l'aménagement du site de Bellevue (1898-1899). De la même époque date sans doute également la publication d'un feuillet avec plan de la station présentant les "itinéraires de réaction". Le document propose aux curistes un choix de vingt-cinq parcours d'une longueur comprise entre 760 et 5 710 mètres à faire au cours de chacun des vingt-et-un jours du séjour. Cette "cure de terrain" est encore mise en avant dans les années 1920 pour les "malades arthritiques atteints d'obésité" (*Annuaire des eaux minérales, stations hydrominérales, climatiques et balnéaires de France*, 1928) mais elle semble se perdre au cours de la décennie suivante.

### Le déclin de la station après la Première Guerre mondiale

L'optimisme des deux dernières décennies du 19<sup>e</sup> siècle tend à disparaître après l'abandon du grand projet de construction d'un nouvel établissement thermal vers 1907. Un ralentissement s'observe dans le rythme de construction des *hôtels* et des *villas* du quartier thermal. Massé (1912) pressent que le développement de la station a atteint ses limites, qui sont paradoxalement liées au succès de la commercialisation de ses bouteilles d'eau minérale : "L'importance de la station, au point de vue balnéaire, ne s'est point développée comme on aurait pu le supposer d'après ce qui s'est passé pour d'autres villes du même genre. Peut-être la cause en est-elle dans ce fait que les puissants du jour ont paru dédaigner notre pays ? La chose est possible. Mais la principale raison de cette situation est que l'eau de Pougues, souveraine dans un grand nombre de maladies, peut aisément être expédiée et consommée à domicile, sans pour cela perdre ses précieuses qualités." Dix ans plus

tard, Hyvert (1921) reconnaît que Pougues-les-Eaux est une station thermale secondaire : "Pougues est une station de famille, c'est entendu, mais personne n'y est ennemi des plaisirs de la bonne société."

Adolphe Beder, ami et collaborateur d'Édouard Jérôme, lui succède à la tête de la Compagnie à sa mort en 1916. Il est administrateur de la Société française des Hôtels de Montagne créée par Edmond de Rothschild en 1919 afin de financer le développement de la station de sports d'hiver de Megève. Il fait appel aux architectes Henry Le Même, son ami, et Abraham Pol. Mais l'établissement thermal change peu, car les projets de reconstruction (1930-1933) n'aboutissent pas. Au début des années 1920, la saison thermale commence le 1er juin et se termine le 30 septembre. Le forfait pour les traitements coûte 125 francs. Le prix d'une douche et d'un bain est de 4 francs. Un abonnement de 30 francs permet de profiter du parc thermal et du pavillon des sources. Les travaux conduits au Ponteau entraînent l'augmentation significative du nombre de bouteilles vendues à la fin des années 1920. La vente de l'eau est complétée par celle de nouveaux produits (pastilles digestives) dans la même décennie. Pendant l'Entre-deux-guerres, le parc thermal est agrandi et les curistes peuvent profiter d'un terrain de golf. Sept trous sont d'abord créés entre la voie ferrée et la route nationale (terrains de Bert de La Bussière, parcelles ZC 115-116, 120, 126). Deux trous supplémentaires sont aménagés de l'autre côté de la route, de part et d'autre de l'allée des soupirs. Les années qui suivent la Libération sont difficiles. Les dégâts occasionnés par l'occupation allemande retardent la reprise de l'activité. En 1960, la Compagnie passe à Antoine Sérénin qui s'associe à Gaston-Roger Picard, propriétaire de la firme "Sogéfinance" et du périodique "Spéculations et Placements". Ils lancent une opération spéculative, et ils sont condamnés par la justice pour escroquerie en 1975. Tandis que l'établissement thermal périclité, la maison du diabète de Pougues est inaugurée en 1971. La construction de nouvelles maisons au milieu des anciennes villas du Parc Chevalier contribue à estomper les limites du quartier thermal avec ses spécificités architecturales et paysagères. En 1976, les actionnaires votent la dissolution de la Compagnie. Le Département de la Nièvre achète alors le domaine pour 1 456 000 francs. Il y installe le centre d'art contemporain Parc Saint-Léger dans une partie des bâtiments, réaménagés en 2001. Le casino-planétarium (2006) est la dernière construction qui rappelle le souvenir du thermalisme à Pougues-les-Eaux, trente ans après la fermeture de l'établissement thermal.

## Les lieux d'hébergement

Les lieux d'hébergement des curistes (buveurs, puis baigneurs) sont surtout connus à partir du 19e siècle.

### Comment les buveurs sont-ils hébergés sous l'Ancien Régime ?

L'affluence à Pougues de buveurs issus des élites laisse supposer la présence de lieux d'hébergement confortables dès l'Ancien Régime. Toutefois, ces maisons sont mal connues. On y trouve des allusions dans les ouvrages anciens, comme celui de Delarue (1746) ("On y trouve plusieurs maisons très commodes pour les buveurs") ou celui de Raulin et Costel (1759) ("Les habitants de Nevers qui ont des biens ou des vignes dans le territoire de Pougues, y entretiennent des maisons commodes, très logeables et proprement meublées. On les loue en tout ou en partie, et à tel terme que l'on veut."). Ces maisons doivent alors se situer dans le bourg.

Un autre lieu d'hébergement pourrait être le couvent des capucins, qui se situait à l'emplacement de l'établissement thermal des 19e et 20e siècles ; c'est ce que suggère Chevalier (1857). Le couvent aurait été fondé en 1618 selon Massé (1912) qui s'appuie sur une inscription que Soultrait (1852) a vu sur un bâtiment qui en faisait alors partie. Sa chapelle ("Les Capucins") est représentée sur la carte de Cassini immédiatement à l'ouest des "eaux minérales".

### Les maisons de villégiature et les hôtels de voyageurs des 19e et 20e siècles

Jusqu'au milieu du 19e siècle, les lieux d'hébergement semblent encore se situer dans le bourg, comme l'indique Chevalier (1857) : "Les habitants ont des appartements, de simples chambres. Ils cèdent même leurs maisons aux buveurs. Ils sont très heureux de cette saison des eaux qui leur rapporte un revenu plus certain que leurs vignes ou leurs champs. [...] Le buveur modeste [...] se loge et se nourrit à peu de frais chez les habitants du bourg." Même constat dans l'ouvrage de Castanié (1868) : "Dans le village même on trouve de nombreux logeurs en garni, pour petits appartements ou chambres meublées, avec la nourriture si l'on veut, à des prix modiques". Roubaud (1860) est plus précis en indiquant que ces appartements ou chambres se situent dans le secteur de la maison de Rousseau : "C'est principalement dans cette partie du bourg que se trouvent les habitations particulières destinées aux buveurs ; celles-ci sont assez nombreuses et peuvent offrir des logements variés, depuis la simple chambre jusqu'à l'appartement complet."

Chevalier (1857) laisse entendre que certains curistes peuvent loger sur place, dans l'établissement thermal : "L'établissement des eaux peut recevoir beaucoup de monde, soit dans le bâtiment principal, soit dans ses vastes pavillons, parfaitement disposés et meublés, pouvant loger de grandes familles, ou être divisés à volonté." L'information semble corroborée par Castanié (1868) qui indique que la Compagnie possède deux chalets "situés tout près du casino [...] où l'on peut loger en famille, et arriver comme chez soi à sa maison de campagne avec ses domestiques" (chalets à bien distinguer du Grand et du Petit Chalet du Parc Chevalier, plus tardifs). Ils n'existent plus.

Les maisons de villégiature et les hôtels de voyageurs se multiplient dans la seconde moitié du 19e siècle. Leurs noms sont connus grâce notamment aux "listes des étrangers" du *Paris-Pougues*, du *Pougues-Saint-Léger* et du *Pougues-Journal*. La presse locale de la fin du 19e siècle et du début du 20e siècle donne les noms d'une multitude de "maisons meublées" : Albert, Angrand, Arraux, Auroux, Bazot, Benoist, Charles, Coquart, Donon, Feugier, Ferrien, Fontaine, Foron, Gerbier, Guenet, Guynet, Laison, Lavagne, Marest, Masson, Menet, Morin, Niquet, Peigneux, Perrat, Petit, Pic, Puret, Ragoix, Renaud, Tabouleau, Thibault. Ces "maisons meublées" sont systématiquement distinguées des "villas". On peut supposer qu'il s'agit de

maisons modestes, regroupées dans la partie ancienne de le bourg.

## Les moyens de transport

La station est la mieux desservie de Bourgogne. Elle se situe en effet sur la route royale n° 7 de Paris à Lyon en 1830, à 222 km de Paris. Chevalier (1857) précise qu'un omnibus spécial relie la "cour du débarcadère" de Nevers et l'établissement thermal de Pougues-les-Eaux.

L'arrivée du train renforce encore l'accessibilité de la station. Le projet de ligne de chemin de fer du Bourbonnais, qui doit relier Paris à Lyon en passant par Nevers et Moulins, date du milieu des années 1850. Le syndicat associant trois compagnies (Paris-Lyon, Paris-Orléans et Grand-Central) est créé en 1855. À la suite de la disparition du Grand-Central, la ligne passe à la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (P.L.M.) en 1857. La construction de la gare est achevée en 1861 ; le 21 septembre, la desserte de Pougues-les-Eaux est ouverte sur la ligne Paris-Nevers. Le *Guide pittoresque* (1868) de Castanié est le premier à évoquer l'accès à la station par le train. Le trajet depuis Paris (241 km) dure alors 5 heures. Le billet coûte entre 15 francs (troisième classe) et 27 francs (première classe).

## Historique

L'origine exacte du nom de la commune est inconnue. Sa première occurrence est "Poga" dans un document des archives du chapitre de Nevers de l'extrême fin du 12e siècle. La forme "Pogues" subsiste au moins jusqu'au 16e siècle, puisque c'est celle que l'on trouve encore dans l'*Histoire du pays et duché de Nivernois* de Guy Coquille. Concernant l'étymologie du nom, différentes hypothèses ont été présentées par Massé (1912) qui a retenu celle de *Podii Aquae* ("Eaux de la Montagne"). La commune est déjà nommée "Pougues-les-Eaux" en 1801. Sur l'atlas parcellaire (1812) du cadastre ancien dit napoléonien, la commune porte seulement le nom de "Pougues" mais il a été complété par "les-Eaux" à une date ancienne. Aucun vestige de thermes antiques n'a été découvert. D'après les textes, les sources sont exploitées au moins depuis le 16e siècle. Pougues-les-Eaux, station hydrominérale, connaît un premier âge d'or à la Renaissance. L'eau est relativement froide (environ 12°C) : elle est d'abord principalement consommée en boisson. Dès cette époque, la mise en bouteille de l'eau permet les cures à distance. Le chauffage de l'eau au 19e siècle permet de prodiguer des bains et des douches aux curistes. L'essor du thermalisme au 19e siècle est portée par plusieurs sociétés qui se succèdent : celle de Joseph-Pierre Martin (1831-1854), puis celle de Lutton et Montlouis (1854-1879) et enfin la Compagnie des Eaux minérales de Pougues (1879-1976). Elles possèdent et exploitent également le casino-théâtre ainsi que des hôtels de voyageurs. Par décret impérial du 4 août 1860, la source Saint-Léger est déclarée d'intérêt public (au sens de la loi du 14 juillet 1856). Par décret du 27 mai 1921, la commune de Pougues est érigée en "station hydrominérale" (statut défini par la loi du 13 avril 1910).

**Période(s) principale(s) :** 16e siècle / 17e siècle / 18e siècle / 19e siècle / 20e siècle

## Sources documentaires

### Documents d'archives

- **Archives départementales de la Nièvre. B 7. Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. Registre, entérinements (1651-1656).**

Archives départementales de la Nièvre. B 7. Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. Registre, entérinements (1651-1656).

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : B 7

- **Archives départementales de la Nièvre. 32 J 220 : Fonds de l'établissement thermal de Pougues-les-Eaux. Sources Saint-Léon, Grande Source, Alice, Élisabeth, Saint-Bruno (plans, rapports, analyses de l'eau) (1891-1859).**

Archives départementales de la Nièvre. 32 J 220 : Fonds de l'établissement thermal de Pougues-les-Eaux. Sources Saint-Léon, Grande Source, Alice, Élisabeth, Saint-Bruno (plans, rapports, analyses de l'eau) (1891-1859).

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 220

- **Archives départementales de la Nièvre. 32 J 239. Fonds de l'établissement thermal de Pougues-les-Eaux. Plans concernant le forage et le captage des sources Saint-Léger, Alice, Saint-Léon, Grande Source, Élisabeth et Saint-Bruno (1891-1893) ; canalisation pour conduire l'eau des sources au Pavillon des Sources (1905) ; plan général du tracé des conduites d'eau douce et d'eau minérale à établir entre l'établissement thermal Saint-Léger et la source Alice (s.d.) ; dispositions générales des conduites du par cet de la place de l'établissement thermal (1910-1939) ; 4 plans (s.d.).**

Archives départementales de la Nièvre. 32 J 239. Fonds de l'établissement thermal de Pougues-les-Eaux. Plans concernant le forage et le captage des sources Saint-Léger, Alice, Saint-Léon, Grande Source, Élisabeth et Saint-Bruno (1891-1893) ; canalisation pour conduire l'eau des sources au Pavillon des Sources (1905) ; plan général du tracé des conduites d'eau douce et d'eau minérale à établir entre l'établissement thermal Saint-Léger et la source Alice (s.d.) ; dispositions générales des conduites du par cet de la place de l'établissement thermal (1910-1939) ; 4 plans (s.d.).

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 239

## Documents figurés

- **Pougues-les-Eaux. [Fin du 19e siècle].**

Pougues-les-Eaux / Frédéric Alexianu dit Hugo d'Alessi. [Fin du 19e siècle]. Lithographie. 105 x 74 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. Imprimée chez Victor Courmont, 25 rue de la Grange-aux-Belles, Paris.

Lieu de conservation : Collection particulière

- **Pougues médical et pittoresque. 1881.**

Pougues médical et pittoresque / [auteur inconnu]. 1881. Gravure. In : Janicot, Jean. Giron, Aimé. Pougues médical et pittoresque. Paris : Motteroz, 1881. 369 p. Couverture.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 147

- **Pougues-Saint-Léger. [Vers 1887].**

Pougues-Saint-Léger / G. de La Fargue. Lithographie. 50 x 32 cm. In : Les eaux en gouguettes. A-propos d'hydrologie. [Nevers] : Mazon Frères, [vers 1887]. 2 p.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : Collection du docteur François (non cotée)

- **Pougues-les-Eaux. [Première moitié du 20e siècle].**

Pougues-les-Eaux / [auteur inconnu]. Gravure. In : Pougues-les-Eaux, Nièvre (1er juin-30 septembre). Estomac, diabète, foie. Convalescents, déprimés, uricémiques. Faches-Thumesnil : Imp. Jean Guernonprez, [première moitié du 20e siècle]. Couverture.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 218

- **Eaux minérales de Pougues, source Alice. [Vers 1910-1920].**

Eaux minérales de Pougues, source Alice / [auteur inconnu]. [Vers 1910-1920]. Papier.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 218

- **Le Nivernais. Pougues-les-Eaux. [Vers 1920].**

Le Nivernais. Pougues-les-Eaux / Constant Léon Duval. [Vers 1920]. Gouache. Projet d'affiche publicitaire (?).

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

- **Pougues-les-Eaux. 1935.**

Pougues-les-Eaux / René Alco. 1935. Gouache. 49 x 28,5 cm. Projet d'affiche publicitaire (?).

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

- **Pougues-les-Eaux. Cure d'air. Cure d'eau et de repos. 1935.**

Pougues-les-Eaux. Cure d'air. Cure d'eau et de repos / Lucien Jonas. 1935. Imp. Jules Simon, Paris. Lithographie. 102 x 61 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

- **Pougues-les-Eaux. [Projet de décor pour le pavillon du thermalisme de l'Exposition internationale]. [1937].**

Pougues-les-Eaux. [Projet de décor pour le pavillon du thermalisme de l'Exposition internationale] / [Lucien Jonas]. [1937]. Esquisse au pastel.

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

- **[Voiture hippomobile de l'entreprise H. Foucault portant une publicité de l'eau minérale de Pougues]. 1938.**

[Voiture hippomobile de l'entreprise H. Foucault portant une publicité de l'eau minérale de Pougues] / [auteur inconnu]. 1938. Photographie en noir et blanc.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 217

- **Pougues, Alice, Saint-Léger. Digestif indispensable de la bouillie et du biberon. [Milieu du 20e siècle].**

Pougues, Alice, Saint-Léger. Digestif indispensable de la bouillie et du biberon / M. L. Pinel. [Milieu du 20e siècle]. Brochure publicitaire.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 218

- **Pastilles de Pougues. [Milieu du 20e siècle].**

Pastilles de Pougues. Saint-Léger. Alice. Facilitent la digestion, parfument l'haleine / [auteur inconnu]. [Milieu du 20e siècle]. Boîte en carton.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 147

- **Buveur d'eau de Pougues. [Troisième quart du 20e siècle].**

Buveur d'eau de Pougues / [auteur inconnu]. [Troisième quart du 20e siècle]. Série de vignettes publicitaires.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 218

- **Buvez l'eau de Pougues-les-Eaux. Casino. Halte de santé, à 3 heures de Paris. [Troisième quart du 20e siècle].**

Buvez l'eau de Pougues-les-Eaux. Casino. Halte de santé, à 3 heures de Paris / Entreprise Néon Lioté. [Troisième quart du 20e siècle]. Projet d'enseigne publicitaire en néon.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 218

- **Buvez Pougues, eau de forme et d'équilibre. [Troisième quart du 20e siècle].**  
Buvez Pougues, eau de forme et d'équilibre / Entreprise Néon Lioté. [Troisième quart du 20e siècle]. Projet d'enseigne publicitaire en néon.  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 218
- **Eau minérale gazeuse, Pougues, Saint-Léger, Alice. [Troisième quart du 20e siècle].**  
Eau minérale gazeuse, Pougues, Saint-Léger, Alice / [auteur inconnu]. [Troisième quart du 20e siècle]. Imp. de La Vasselais. Colletterie de bouteille.  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 147
- **[Camion Berliet de l'entreprise H. Foucault portant une publicité de l'eau minérale de Pougues]. [Vers 1952].**  
[Camion Berliet de l'entreprise H. Foucault portant une publicité de l'eau minérale de Pougues] / [auteur inconnu]. [Vers 1952]. Photographie en noir et blanc.  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 217
- **Pougues, l'eau qui pétillie naturellement. [1953].**  
Pougues, l'eau qui pétillie naturellement / [auteur inconnu]. [1953]. In : L'Écho de l'inspecteur de police, juin 1953. Encart publicitaire.  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 218
- **Pougues Saint-Léger. Eau minérale naturelle alcaline, bicarbonatée, calcique, gazeuse. [Vers 1960-1970].**  
Pougues Saint-Léger. Eau minérale naturelle alcaline, bicarbonatée, calcique, gazeuse / [auteur inconnu]. [Vers 1960-1970]. Impression sur sac en plastique. 35 x 35 cm.  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 147
- **Pougues-les-Eaux. 1966.**  
Pougues-les-Eaux / J. David. 1966. Papier. Affiche publicitaire  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 32 J 218

## Documents multimédias

- **Itinéraire d'Henri III. Les lieux de séjour du roi d'après sa correspondance (1565-1589). 2011.**  
Itinéraire d'Henri III. Les lieux de séjour du roi d'après sa correspondance (1565-1589). Éd. Caroline Zum Kolk, Eloïse Rocher. Paris, Cour de France.fr, 2011. (<http://cour-de-france.fr/article1732.html>).

## Bibliographie

- **Du Fouilloux, Antoine. Discours de l'origine des fontaines, ensemble quelques observations de la guarison de plusieurs grandes et difficiles maladies faite par l'usage de l'eau médicinale des fontaines de Pougues en Nivernoys. 1595.**  
Du Fouilloux, Antoine. Discours de l'origine des fontaines, ensemble quelques observations de la guarison de plusieurs grandes et difficiles maladies faite par l'usage de l'eau médicinale des fontaines de Pougues en Nivernoys. Nevers : Pierre Roussin, 1595. 121 p. Contient : Pidoux, Jean. Des Fontaines de Pouques en Nyvernois, de leur vertu, faculté et manière d'en user. [Paris] : [Nicolas Nivelle], [1584].
- **Héroard, Jean. De l'Institution du prince. 1609.**  
Héroard, Jean. De l'Institution du prince. Paris : Jean Jannon, 1609. IV-154 p.
- **Banc, Jean. Les Admirables Vertus des eaux naturelles de Pougues, Bourbon et autres renommées de France, en faveur des malades qui ont recours en leurs salutaires emplois, depuis peu découvertes par I.B. Bourbonnois, docteur et professeur en médecine. 1618.**  
Banc, Jean. Les Admirables Vertus des eaux naturelles de Pougues, Bourbon et autres renommées de France, en faveur des malades qui ont recours en leurs salutaires emplois, depuis peu découvertes par I.B. Bourbonnois, docteur et professeur en médecine. Paris : L. Giffart, 1618. 140 p. Contient : Banc, Jean. De l'usage et employ des eaux naturelles contre les maladies. Paris : Pierre Sevestre, 1605. [constitue le livre 2 de l'édition de 1618]. Et : Banc, Jean. La Mémoire renouvelée des merveilles des eaux naturelles en faveur de nos nymphes françoises et des malades qui ont recours à leurs emplois salutaires. Paris : Pierre Sevestre, 1605. [constitue le livre 3 de l'édition de 1618].
- **Conrade, Augustin. L'Hydre féminine combatue par la nymphe pougoise, ou Traité des maladies des femmes guéries par les eaux de Pougues. 1634.**  
Conrade, Augustin. L'Hydre féminine combatue par la nymphe pougoise, ou Traité des maladies des femmes guéries par les eaux de Pougues. Nevers : Jean Millot, 1634. 8-196-23 p.
- **Delarue, François. Les Eaux minérales de Pougues. Extrait des auteurs qui ont traité de ces eaux. 1746.**  
Delarue, François. Les Eaux minérales de Pougues. Extrait des auteurs qui ont traité de ces eaux. Nevers : Louis Le Febvre, 1746.
- **Née de La Rochelle, Jean-Baptiste. Mémoires pour servir à l'histoire du Nivernois et Donziois. 1747.**  
Née de La Rochelle, Jean-Baptiste. Mémoires pour servir à l'histoire du Nivernois et Donziois. Paris : Huart & Moreau, 1747.

452 p.

- **Raulin, Joseph. Costel, Jean-Baptiste Louis. Observations sur l'usage des eaux minérales de Pougues par M. Raulin [...] avec l'analyse chimique des mêmes eaux par M. Costel. 1769.**  
Raulin, Joseph. Costel, Jean-Baptiste Louis. Observations sur l'usage des eaux minérales de Pougues par M. Raulin [...] avec l'analyse chimique des mêmes eaux par M. Costel. Paris : Edme, 1769.
- **Le Roy, Charles. Mauguin de Gautière, Jean-René. Copie d'une lettre de M. Le Roy [...] concernant les eaux royales, minérales & médicinales de Pougues, près de Nevers. 1777.**  
Le Roy, Charles. Mauguin de Gautière, Jean-René. Copie d'une lettre de M. Le Roy [...] concernant les eaux royales, minérales & médicinales de Pougues, près de Nevers, [...] avec la réponse en forme de mémoire par le sieur Mauguin de Gautière. Londres : [s.n.], 1777. 23 p.
- **Hassenfratz, Jean-Henri. Premier mémoire sur les eaux aérées, minérales et thermales du Nivernois. Des eaux aérées de Pougues. 1789.**  
Hassenfratz, Jean-Henri. Premier mémoire sur les eaux aérées, minérales et thermales du Nivernois. Des eaux aérées de Pougues. Annales de Chimie, 1789, p. 81-89.
- **Boullay, Pierre-François-Guillaume. Henri. Eaux minérales de Pougues, bains et douches. [1838].**  
Boullay, Pierre-François-Guillaume. Henri. Eaux minérales de Pougues, bains et douches. [s.l.] : [s.n.], [1838]. 15 p.
- **Chevalier, Élis. Guide pittoresque dans la Nièvre et spécialement dans Nevers, aux eaux de Pougues et à l'établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains. 1857.**  
Chevalier, Élis. Guide pittoresque dans la Nièvre et spécialement dans Nevers, aux eaux de Pougues et à l'établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains. Nevers : P. Bégat, 1857.
- **Roubaud, Félix. Pougues, ses eaux minérales, ses environs. 1860.**  
Roubaud, Félix. Pougues, ses eaux minérales, ses environs. Quatrième édition revue et corrigée. Paris : Libraire J.-B. Baillière et Fils, 1860. 311 p.
- **Roubaud, Félix. Eaux minérales de Pougues. Troubles de la digestion. Maladies des voies urinaires. 1863.**  
Roubaud, Félix. Eaux minérales de Pougues. Troubles de la digestion. Maladies des voies urinaires. Paris : Dubuisson, 1863. 88 p.
- **Maître Adam Billault, directeur des Eaux de Pougues. Vaudeville en un acte. 1863.**  
Maître Adam Billault, directeur des Eaux de Pougues. Vaudeville en un acte. Tours : Ladevèze, 1863. 33 p.
- **Théâtre de Pougues-les-Eaux. Henri III aux eaux de Pougues. Comédie en un acte. 1863.**  
Théâtre de Pougues-les-Eaux. Henri III aux eaux de Pougues. Comédie en un acte. Nevers : Imprimerie S. Gourdet, 1863.
- **Théâtre de Pougues-les-Eaux. Le Prince de Conti aux eaux de Pougues. Comédie en un acte et en vers. 1864.**  
Théâtre de Pougues-les-Eaux. Le Prince de Conti aux eaux de Pougues. Comédie en un acte et en vers. Paris : E. Dentu, 1864.
- **Roubaud, Félix. Eaux minérales de Pougues. Troubles de la digestion. Maladies des voies urinaires. Et de l'identité d'origine de la gravelle, de la goutte, du diabète et de l'albuminurie. 1865.**  
Roubaud, Félix. Eaux minérales de Pougues. Troubles de la digestion. Maladies des voies urinaires. Et de l'identité d'origine de la gravelle, de la goutte, du diabète et de l'albuminurie. Paris : Adrien Delahaye, 1865. 88 p.
- **Roubaud, Félix. Des différents modes d'action des eaux de Pougues. 1867.**  
Roubaud, Félix. Des différents modes d'action des eaux de Pougues. Paris : Adrien Delahaye, 1867. 80 p.
- **Castanié, F. M. de. Guide pittoresque illustré de Pougues-les-Eaux et de ses environs (Nièvre). 1868.**  
Castanié, F. M. de. Guide pittoresque illustré de Pougues-les-Eaux et de ses environs (Nièvre). Paris : Arnauld de Vresse, 1868. IV-110 p.
- **Roubaud, Félix. Établissement hydro-minéral de Pougues. Un chapitre de son histoire. 1870.**  
Roubaud, Félix. Établissement hydro-minéral de Pougues. Un chapitre de son histoire. Paris : Dubuisson, 1870. 35 p.
- **Janicot, Jean. Giron, Aimé. Pougues médical et pittoresque. 1881.**  
Janicot, Jean. Giron, Aimé. Pougues médical et pittoresque. Paris : Motteroz, 1881. 369 p.
- **Janicot, Jean. Giron, Aimé. L'établissement thermal Saint-Léger à Pougues. 1892.**  
Janicot, Jean. Giron, Aimé. L'établissement thermal Saint-Léger à Pougues. Clermont-Ferrand : G. Montlouis, 1892. 29 p.
- **Pougues-Journal, septième année, n°4, 5 juillet 1896.**  
Pougues-Journal, septième année, n°4, 5 juillet 1896.
- **Mignon, Maurice. Un disciple de Marot, Adam Billaut, menuisier-poète nivernais : étude biographique et littéraire, suivie d'un essai de bibliographie raisonnée. 1904.**  
Mignon, Maurice. Un disciple de Marot, Adam Billaut, menuisier-poète nivernais : étude biographique et littéraire, suivie d'un essai de bibliographie raisonnée. Nevers : G. Vallière, 1904. 32 p.

- **Bonnard, Louis. La Gaule thermale. Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine. 1908.**  
Bonnard, Louis. La Gaule thermale. Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine. Paris : Librairie Plon, 1908. 521 p.
- **Massé, Alfred. Monographies nivernaises. Canton de Pougues. 1912.**  
Massé, Alfred. Monographies nivernaises. Canton de Pougues. Nevers : Ropiteau, 1912. 644 p.
- **Hyvert, Roger. La Cure thermale de Pougues. 1921.**  
Hyvert, Roger. La Cure thermale de Pougues. Valence : impr. de Ducros et Lombard, 1921. 24 p.
- **Annuaire des eaux minérales, stations hydrominérales, climatiques et balnéaires de France. 1928.**  
France. Union des établissements thermaux de France. Annuaire des eaux minérales, stations hydrominérales, climatiques et balnéaires de France. Dir. Victor Gardette. Paris : Expansion scientifique française, 1928.
- **François, Michel. Cinquante lettres inédites d'une reine de France. 1943.**  
François, Michel. Cinquante lettres inédites d'une reine de France. In : Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, vol. 79, n°2, 1943. p. 127-165.
- **Aubert, Jean. Dans le nord et l'est, les villes d'eaux autrefois. 1994.**  
Aubert, Jean. Dans le nord et l'est, les villes d'eaux autrefois. Lyon : Horvath, 1994. 144 p. ISBN 2-7171-0858-0.
- **Surmely, Frédéric. Les sources oubliées du Massif Central. 2004.**  
Surmely, Frédéric. Les sources oubliées du Massif Central. Olliergues : Éd. de La Montmarie, 2004.
- **Gonzalez, Julien. En Bourgogne, les villes d'eau oubliées. 2005.**  
Gonzalez, Julien. En Bourgogne, les villes d'eau oubliées : Pougues-les-Eaux, Fourchambault-Garchizy, Saint-Parize-le-Châtel, Decize-Saint-Aré, Maizières, Saint-Christophe-en-Brionnais. Nevers : Éditions Loire et Nièvre, 2005. 157 p. ISBN 2-9524476-0-8.
- **Les stations thermales nivernaises. 2013.**  
Caisse départementale des monuments et des sites de la Nièvre. Les stations thermales nivernaises. Nevers : CAMOSINE, 2013. Les Annales des Pays Nivernais, ISSN 0153-7121 ; 152. 48 p.
- **Jéramec, Édouard. Note pour la défense de la source Saint-Léger et de la station thermale de Pougues. 1892.**  
Jéramec, Édouard. Note pour la défense de la source Saint-Léger et de la station thermale de Pougues. Paris : Imprimerie Thivet-Rapide et Reverdot, 1892. 16 p.

## Informations complémentaires

### Annexes

#### Aperçu chronologique de la législation sur les sources, les jeux et les stations (1605-1910).

##### Édit royal de mai 1605

La protection des sources minérales est confiée au Premier Médecin du roi, qui désigne des "intendants des bains et fontaines minérales" dans les provinces. Ces sources appartiennent en théorie à l'État. En réalité, elles sont bien souvent exploitées par les propriétaires des terrains. Cette tolérance est explicitée dans une déclaration royale datée du 25 avril 1772.

##### Arrêt du Conseil d'État du 5 mai 1781

La distinction entre les sources appartenant à l'État et celles appartenant à des particuliers est établie. L'exploitation des eaux minérales par ces particuliers est toutefois soumise à l'autorisation préalable de la Société royale de Médecine (fondée en 1778).

##### Décret impérial du 24 juin 1806

L'interdiction de l'exploitation publique des jeux, établie en 1781, est l'objet d'une exception au bénéfice des "lieux où il existe des eaux minérales" et de la ville de Paris. Le Code pénal (1810) et la loi du 21 mai 1836 abrogent cette disposition particulière. Dans les faits, des cercles de jeux subsistent et se multiplient jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle.

##### Ordonnance royale du 18 juin 1823

L'administration et la livraison au public des eaux minérales sont soumises à une autorisation préalable, sauf pour les pharmaciens. Cette autorisation, qui n'est pas limitée dans le temps, prend la forme d'un arrêté ministériel. Les propriétaires sont tenus de veiller à la conservation et à l'amélioration des sources.

## Loi du 14 juillet 1856

Certaines sources minérales peuvent être déclarées d'intérêt public et dotées d'un périmètre de protection des eaux. La loi est l'aboutissement de plusieurs décennies de débats. Elle remplace le décret du 8 mars 1848 qui fixait arbitrairement un périmètre d'un rayon d'un kilomètre autour des sources autorisées.

## Loi du 15 juin 1907

L'État autorise certains jeux de hasard dans les cercles et casinos des "stations balnéaires, thermales ou climatiques" sans que celles-ci soient juridiquement définies. Ces jeux doivent toutefois se tenir dans des lieux "distincts et séparés" et seulement pendant "la saison des étrangers".

## Loi du 13 avril 1910

Toute commune qui possède sur son territoire une ou plusieurs sources minérales ou un établissement exploitant une ou plusieurs sources minérales peut être érigée en "station hydrominérale". Elle peut, à ce titre, décider de prélever une taxe de séjour qui doit permettre l'embellissement de la ville et l'accueil des indigents. Le prélèvement de cette taxe est rendu obligatoire par la loi du 24 septembre 1919.

**Thématiques :** thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté (le)

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (fin du 19e siècle).**  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Pougues-les-Eaux* / Frédéric Alexianu dit Hugo d'Alessi. [Fin du 19e siècle]. Lithographie. 105 x 74 cm. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. Imprimée chez Victor Courmont, 25 rue de la Grange-aux-Belles, Paris.**

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20245800202NUC4A

Date : 2024

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Projet d'affiche publicitaire (?) (vers 1920).**

58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Le Nivernais. Pougues-les-Eaux / Constant Léon Duval. [Vers 1920]. Gouache. Projet d'affiche publicitaire (?)***

Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800086NUC2A

Date : 2021

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre



**Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (1935).**  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

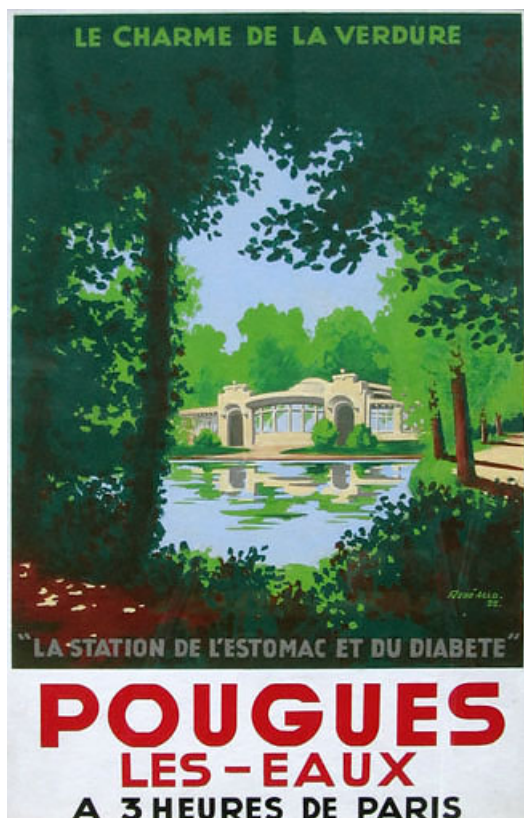
**Pougues-les-Eaux. Affiche publicitaire de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée / Lucien Jonas. 1935. Lithographie. Imp. Jules Simon, Paris. 102 x 61 cm.**  
Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800079NUC2A

Date : 2021

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre



Projet d'affiche publicitaire (?) (1935).  
58, Pougues-les-Eaux

Source :

**Pougues-les-Eaux / René Alco. 1935. Gouache. 49 x 28,5 cm. Projet d'affiche publicitaire (?).**  
Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800071NUC2A

Date : 2021

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre



**Affiche publicitaire (1966).**

58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Pougues-les-Eaux* / J. David. 1966. Papier. Affiche publicitaire**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800373NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Projet de décor pour le pavillon du thermalisme de l'Exposition internationale de 1937.**  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

**Pougues-les-Eaux. Projet de décor pour le pavillon du thermalisme de l'Exposition internationale de 1937 / [Lucien Jonas]. [1937]. Esquisse au pastel.**

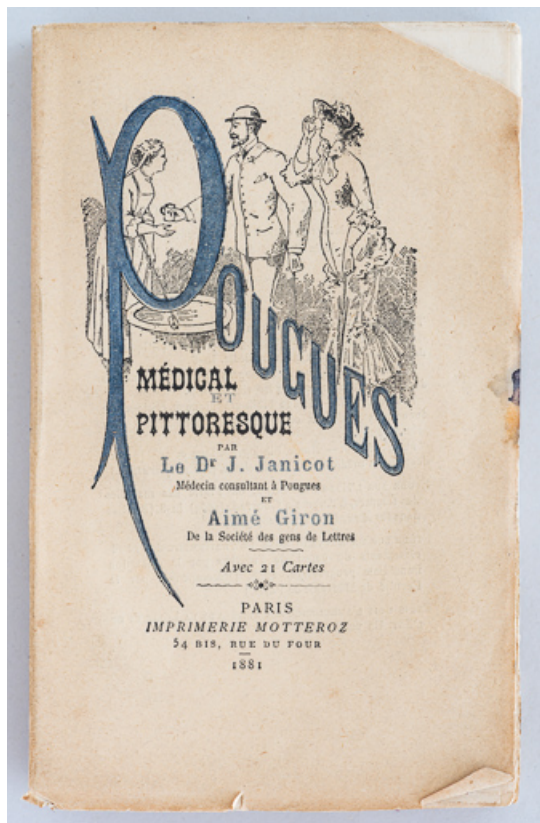
Lieu de conservation : Conservation départementale de la Nièvre, Nevers

N° de l'illustration : 20215800081NUC2A

Date : 2021

Reproduction interdite

© Conseil départemental de la Nièvre



Couverture d'un guide pour les curistes : Pougues médical et pittoresque (1881).  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Pougues médical et pittoresque* / [auteur inconnu]. 1881. Gravure. In : Janicot, Jean. Giron, Aimé. *Pougues médical et pittoresque*. Paris : Motteroz, 1881. 369 p. Couverture.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 147

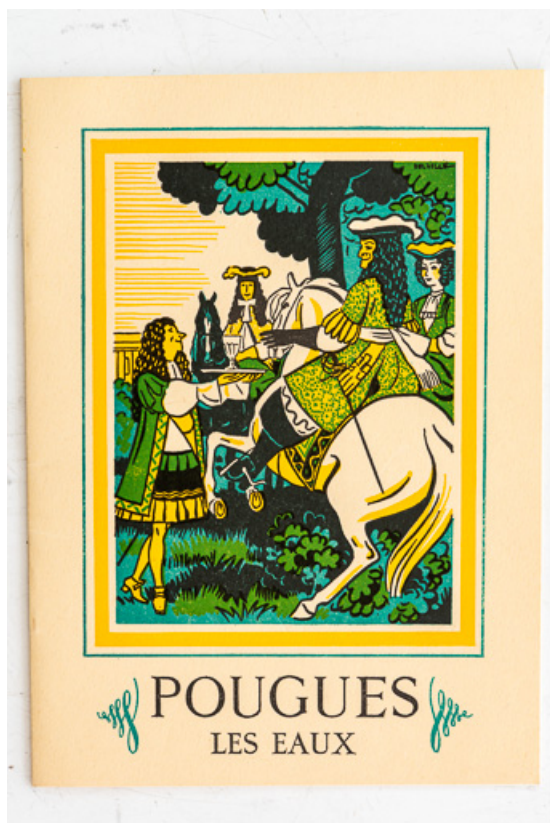
N° de l'illustration : 20205800408NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Couverture d'un guide pour les curistes : Pougues-les-Eaux (première moitié du 20e siècle).  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Pougues-les-Eaux* / [auteur inconnu]. Gravure. In : *Pougues-les-Eaux, Nièvre (1er juin-30 septembre). Estomac, diabète, foie. Convalescents, déprimés, uricémiques*. Faches-Thumesnil : Imp. Jean Guermonprez, [première moitié du 20e siècle]. Couverture.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800400NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Bouteille.**

58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

**Pougues-Saint-Léger / G. de La Fargue. Lithographie. 50 x 32 cm. In : Les eaux en goguettes. A-propos d'hydrologie. [Nevers] : Mazeron Frères, [vers 1887]. 2 p.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : Collection du docteur François (non cotée)

N° de l'illustration : 20205800071NUC2A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Étiquette d'une bouteille d'eau de la source Alice de Pougues (vers 1910-1920).

58, Pougues-les-Eaux

Source :

**Eaux minérales de Pougues, source Alice/ [auteur inconnu]. [Vers 1910-1920]. Papier.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800374NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Étiquette d'une bouteille d'eau de la source Saint-Léger de Pougues (vers 1960-1970).  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Pougues Saint-Léger. Eau minérale naturelle alcaline, bicarbonatée, calcique, gazeuse/ [auteur inconnu]. [Vers 1960-1970]. Impression sur sac en plastique. 35 x 35 cm.***

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 147

N° de l'illustration : 20205800425NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Collerette de bouteille d'eau minérale de Pougues.**  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Eau minérale gazeuse, Pougues, Saint-Léger, Alice/ [auteur inconnu]. [Troisième quart du 20e siècle]. Imp. de La Vasselais. Collerette de bouteille.***

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 147

N° de l'illustration : 20205800409NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Boîte de pastilles de Pougues (face).**

58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Pastilles de Pougues. Saint-Léger. Alice. Facilitent la digestion, parfument l'haleine/*** [auteur inconnu]. [Milieu du 20<sup>e</sup> siècle]. Boîte en carton.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 147

N° de l'illustration : 20205800406NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Boîte de pastilles de Pougues (revers).**

58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Pastilles de Pougues. Saint-Léger. Alice. Facilitent la digestion, parfument l'haleine/*** [auteur inconnu]. [Milieu du 20e siècle]. Boîte en carton.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 147

N° de l'illustration : 20205800407NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Brochure publicitaire de l'eau minérale (vers 1930).  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Pougues, Alice, Saint-Léger. Digestif indispensable de la bouillie et du biberon/ M. L. Pinel. [Milieu du 20e siècle]. Brochure publicitaire.***

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800372NUC2A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Brochure publicitaire de l'eau minérale (vers 1930).**  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Pougues, Alice, Saint-Léger. Digestif indispensable de la bouillie et du biberon/ M. L. Pinel. [Milieu du 20e siècle]. Brochure publicitaire.***

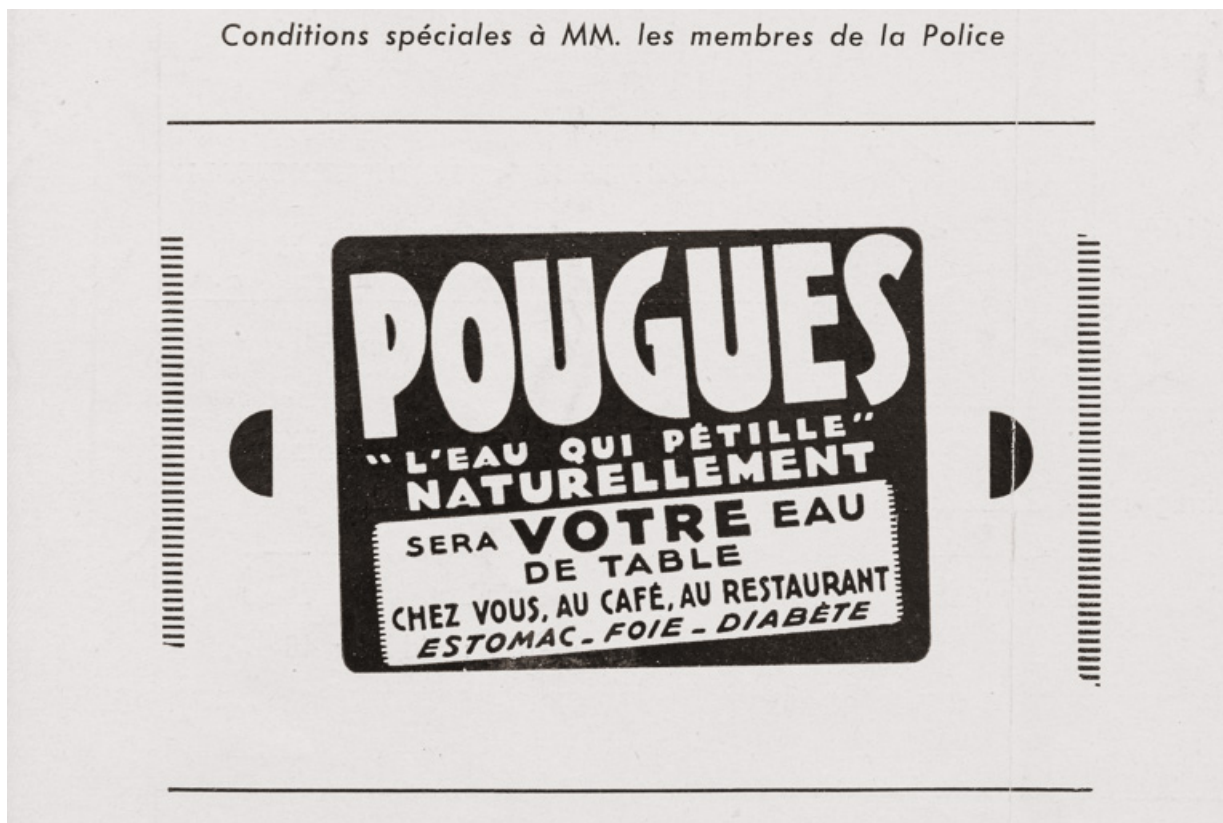
Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800371NUC4A

Date : 2020

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Encart publicitaire de l'eau minérale (1953).**

58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Pougues, l'eau qui pétille naturellement* / [auteur inconnu]. [1953]. In : *L'Écho de l'inspecteur de police*, juin 1953. Encart publicitaire.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800399NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vignette publicitaire (s.d.).**

58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Buveur d'eau de Pougues* / [auteur inconnu]. [Troisième quart du 20e siècle]. Série de vignettes publicitaires.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800377NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vignette publicitaire (s.d.).**

58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Buveur d'eau de Pougues* / [auteur inconnu]. [Troisième quart du 20e siècle]. Série de vignettes publicitaires.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800379NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vignette publicitaire (s.d.).**

58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Buveur d'eau de Pougues* / [auteur inconnu]. [Troisième quart du 20e siècle]. Série de vignettes publicitaires.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800380NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vignette publicitaire (s.d.).**

58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Buveur d'eau de Pougues* / [auteur inconnu]. [Troisième quart du 20e siècle]. Série de vignettes publicitaires.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800378NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Voiture hippomobile de l'entreprise H. Foucault portant une publicité de l'eau minérale de Pougues (1938).**  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

**[Voiture hippomobile de l'entreprise H. Foucault portant une publicité de l'eau minérale de Pougues] / [auteur inconnu]. 1938. Photographie en noir et blanc.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 217

N° de l'illustration : 20205800402NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Camion Berliet de l'entreprise H. Foucault portant une publicité de l'eau minérale de Pougues (vers 1952).**  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

**[Camion Berliet de l'entreprise H. Foucault portant une publicité de l'eau minérale de Pougues] / [auteur inconnu].  
[Vers 1952]. Photographie en noir et blanc.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 217

N° de l'illustration : 20205800403NUC2A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Projet d'enseigne publicitaire en néon.**  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Buvez l'eau de Pougues-les-Eaux. Casino. Halte de santé, à 3 heures de Paris/ Entreprise Néon Lioté. [Troisième quart du 20e siècle].*** **Projet d'enseigne publicitaire en néon.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800376NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Projet d'enseigne publicitaire en néon.**  
58, Pougues-les-Eaux

**Source :**

***Buvez Pougues, eau de forme et d'équilibre/*** Entreprise Néon Lioté. [Troisième quart du 20e siècle]. **Projet d'enseigne publicitaire en néon.**

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers - Cote du document : 32 J 218

N° de l'illustration : 20205800375NUC4A

Date : 2020

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



***Pougues-Journal*, septième année, n°4, 5 juillet 1896.**

N° de l'illustration : 20205800405NUC4A  
Date : 2020  
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud  
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation  
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine